

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS**  
**DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE**  
**TENUE LE 11 OCTOBRE 2016 À 19 H**  
**AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN**

**PRÉSENCES**

**REPRÉSENTANT(E)S :**

École Antoine-Hallé	Marc Vigneault
École de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson	Émilie Stichelbout
École de Sainte-Flore, Saint Paul	Dominique Caron
École des Vallons, N.-D.-de-la-Joie, N.-D.-des-Neiges	Steve Caron
École Dominique-Savio	Véronique Leblanc
École Immaculée-Conception	Jessica Roy
École La Croisière, Plein Soleil, Primadel	Isabelle Dupras
École Notre-Dame, Jacques-Cartier - Lac-à-la-Tortue	Nathalie Parent
École Notre-Dame ( <i>Notre-Dame-du-Mont-Carmel</i> )	Emmanuelle Vézina-V.
École St-Charles-Garnier – St-Joseph	Karine Bussière
École Saint-Jacques	Susie Desormeaux
École secondaire des Chutes	Steve Guy
École secondaire du Rocher	Kevin Nzoula-M.
École secondaire Paul-Le Jeune	Isabelle Thiffeault
École secondaire Val-Mauricie	Réjean Pichette
Représentante comité CSEHDA	Nancy Laplante

**SUBSTITUTS :**

École Laflèche	François Charest
École de Sainte-Flore, Saint Paul	Caroline Brousseau
École de la Passerelle, Le Sablon d'Or, Masson	Sylvain Dubois
École Dominique-Savio	Marie-Claude Gauthier
École Notre-Dame, Jacques-Cartier - Lac-à-la-Tortue	Mélanie Godin
École secondaire Val-Mauricie	Caroline Charette

**ABSENCES :**

École Centrale	Nancy Desautels (motivé)
École de la Petite-Rivière, Villa-de-la-Jeunesse	Véronique Cournoyer
École des Bâtisseurs	Stéphanie Moreau (motivé)
École La Providence	Patricia Bordeleau
École Laflèche	Denise St-Louis
École Sainte-Marie	Karol-Anne Auger
École secondaire Champagnat	Isabelle Filion

Mme Cindy Sanscartier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

01.01

**PRÉSENCES, QUORUM ET MOT DE BIENVENUE**

M. Yves Cossette souhaite la bienvenue à tous. Il présente les membres de l'exécutif de l'année passée. Compte tenu de la présence de nouveaux membres, il propose d'effectuer un tour de table afin de connaître les membres ainsi que leur expérience en lien avec le monde scolaire.

M. Cossette informe les membres que pour avoir quorum, il doit y avoir 10 représentants minimum (s'il y a présence du représentant et du substitut de la même école, on ne compte qu'une seule personne).

## 01.02

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de  
l'ordre du jour

M. Cossette fait une lecture explicative de l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION 01 1016** : M. Réjean Pichette propose l'adoption du projet d'ordre du jour avec la modification suivante : au point 01.09, que les premiers points : la réception des candidatures pour le poste de commissaire-parent EHDAA et son élection soient déplacés au point 01.07.

- 01.01 Présences, constatation du quorum et mot de bienvenue;
- 01.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 01.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 14 juin 2016 et suivi;
- 01.04 Correspondance;
- 01.05 Rétrospective de l'année 2015-2016 par le président;
- 01.06 Le comité de parents : rôle et fonctions – présentation de l'outil de référence (clé USB) et prévisions 2016-2017, questions et commentaires;
- 01.07 Élection pour le poste du commissaire-parent EHDAA
  - Réception des candidatures pour le poste de commissaire-parent EHDAA;
  - Élection du commissaire représentant du comité de parents pour les EHDAA;
- 01.08 Élection à la présidence du comité de parents :
  - Procédures d'élection – nomination de la présidence d'élection
  - Mise en candidature;
  - Élection de la présidence;
- 01.09 Élection des autres officiers du comité de parents
  - Élection à la vice-présidence;
  - Élection à la trésorerie;
  - Élection au secrétariat;
- 01.10 Élection des commissaires représentants du comité de parents;
  - Informations;
  - Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire;
  - Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire;
  - Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire;
  - Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire;
  - Réception des candidatures pour le poste de 4<sup>ème</sup> commissaire-parent;
  - Élection du 4<sup>ème</sup> commissaire-représentant du comité de parents.
- 01.11 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) : délégués pour le Conseil général;
- 01.12 Période réservée à l'assistance;
- 01.13 Appréciation de la rencontre;
- 01.14 Ajournement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 01.03

### LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2016 ET SUIVI

Adoption du  
procès-verbal du  
14 juin 2016

**RÉSOLUTION 02 1016** : M. Marc Vigneault propose l'adoption du procès-verbal tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour la première séance du comité, M. Cossette décrit les points du procès-verbal. Pour les autres séances de la présente année, M. Cossette invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal avant la séance et, s'il y a lieu, à noter les coquilles ou informations erronées et à en faire la correction lorsque ce point est abordé en réunion.

### SUIVI

On mentionne que si des personnes veulent répondre à la consultation sur la politique sur la

réussite éducative, un exécutif élargi se rencontrera sous peu et un suivi sera fait à la prochaine rencontre soit le 15 novembre prochain.

**01.04**     **CORRESPONDANCE**

- Courriel concernant la consultation du comité de parents sur la politique de la réussite scolaire.
- Courriel relatif au Projet de loi 105

**01.05**     **RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2015-2016 PAR LE PRÉSIDENT SORTANT**

Rétrospective de l'année 2015-2016

M. Cossette présente un sommaire des réunions et des réalisations du Comité de parents pour l'année 2015-2016.

**01.06**     **LE COMITÉ DE PARENTS : RÔLES ET FONCTIONS – PRÉSENTATION DE L'OUTIL DE RÉFÉRENCE (CLÉ USB) ET PRÉVISIONS 2016-2017 – QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Comité de parents : rôles et fonctions – Cartable

M. Cossette explique le rôle du comité de parents. M. Cossette fait mention qu'il existe une clé USB contenant beaucoup d'informations en rapport avec le milieu scolaire et que celle-ci sera remise à chacun des membres du comité de parents. Son contenu sera élaboré lors d'une prochaine rencontre. Cependant, on mentionne que si le projet de loi 105 est adopté, le contenu de la clé devra être révisé. De plus, il incite les membres à prendre connaissance des articles 189 à 193 de la Loi sur l'instruction publique.

**Les prévisions pour 2016-2017**

M. Yves Cossette présente aux membres les rencontres à venir pour le comité de parents. La volonté est de maintenir nos interfaces (commission scolaire, FCPQ, etc.). En plus, de se pencher sur le projet de loi 105 et la politique sur la réussite éducative.

Suspension de la rencontre

**RÉSOLUTION 03 1016 :**     À 20h15, M. Steve Caron propose la suspension de la rencontre afin de prendre une pause.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Réouverture de la rencontre

**RÉSOLUTION 04 1016 :**     À 20h35, Mme Caroline Brousseau propose la réouverture de la rencontre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

01.07

## **ÉLECTION DU COMMISSAIRE-PARENT POUR LE CCSEHDAA**

**RÉSOLUTION 05 1016** : M. Cossette propose Mme Cindy Sanscartier comme présidente d'élection.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **Procédure d'élection**

Madame Sanscartier procède alors à la lecture de la procédure d'élection. Advenant une élection, les bulletins de vote seront détruits et le résultat de l'élection fera uniquement mention du gagnant. M. Marc Vigneault propose la destruction des bulletins de vote.

### **Réception des candidatures pour le poste du commissaire représentant CCSEHDAA**

Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Mme Laplante propose M. Cossette

N'ayant pas d'autre candidature, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande à la personne mise en candidature si elle accepte cette proposition pour le poste de commissaire représentant du comité de parents pour le CCSEHDAA.

M. Yves Cossette accepte.

### **Élection du commissaire représentant du comité de parents pour le CCSEHDAA**

M. Yves Cossette est déclaré élu par acclamation au poste de commissaire représentant du comité de parents pour le CCSEHDAA pour un mandat de 2 ans.

Élection du  
commissaire  
représentant au  
CCSEHDAA

01.08

## **ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE DU COMITÉ DE PARENTS**

### **Mise en candidature**

Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Mme Leblanc propose M. Cossette.

M. Vigneault propose M. Pichette.

Mme Leblanc propose Mme Thiffeault.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de président du comité de parents.

Mme Thiffeault refuse.

M. Pichette refuse.

M. Cossette accepte.

### **Élection de la présidence**

M. Yves Cossette est déclaré élu à la présidence du comité de parents pour l'année scolaire 2016-2017.

Élection à la  
présidence

01.09

**ÉLECTIONS DES AUTRES OFFICIERS DU COMITÉ DE PARENTS**

Élection à la  
vice-  
présidence

**Mise en candidature**

Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature à la vice-présidence.

Mme Brousseau propose M. Pichette.

Mme Desormeaux propose Mme Thiffeault.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste à la vice-présidence du comité de parents.

M. Pichette refuse.

Mme Thiffeault accepte.

**Élection de la vice-présidence;**

Mme Thiffeault est déclarée élue à la vice-présidence du comité de parents pour l'année scolaire 2016-2017.

Élection à la  
trésorerie

**Mise en candidature**

Mme Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature à la trésorerie.

Mme Charrette propose M. Caron.

Mme Roy propose M. Pichette.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de secrétaire du comité de parents.

M. Pichette accepte.

M. Caron accepte.

On doit donc passer au vote. Mme Caroline Charette, substitut à l'école secondaire Val-Mauricie, Mme Caroline Brousseau, substitut à l'école Ste-Flore, St-Paul et Cindy Sanscartier, secrétaire et présidente d'élection sont nommées comme responsables du scrutin.

**Élection à la trésorerie;**

M. Pichette est déclaré élu à la trésorerie du comité de parents pour l'année scolaire 2016-2017.

### **Mise en candidature**

Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature comme secrétaire.

M. Nzoula propose M. Caron.  
Mme Brousseau propose Mme Leblanc.  
Mme Stichelbout propose Mme Dupras.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent cette proposition pour le poste de secrétaire du comité de parents.

Mme Dupras refuse.  
Mme Leblanc refuse.  
M. Caron accepte.

### **Élection au secrétariat du comité de parents**

M. Caron est déclaré élu au poste de secrétaire du comité de parents pour l'année scolaire 2016-2017.

01.10

### **ÉLECTION DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS**

#### **Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire**

M. Cossette explique brièvement le processus pour procéder à l'élection.

#### **Informations**

M. Yves Cossette, commissaire parent représentant des EHDAA pour 2015-2016, explique aux membres le rôle d'un commissaire représentant du comité de parents. Aussi, des précisions sont apportées relativement à la fréquence et à la durée des séances du conseil des commissaires.

#### **Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire**

Mme Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Mme Gauthier propose Mme Leblanc.  
Mme Charrette propose Mme Viger.  
Mme Roy se propose.  
M. Pichette propose M. Caron.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour un mandat de 2 ans.

M. Caron accepte.

Mme Roy accepte.

Mme Viger accepte.

Mme Leblanc accepte.

On doit donc passer au vote. Mme Caroline Charette, substitut à l'école secondaire Val-Mauricie, Mme Caroline Brousseau, substitut à l'école Ste-Flore, St-Paul et Cindy Sanscartier, secrétaire et présidente d'élection sont nommées comme responsables du scrutin.

On laisse la possibilité aux 4 candidats pour le poste de commissaire représentant du primaire de s'exprimer sur leur motivation.

Mme Leblanc est déclarée élue au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire pour un mandat de 2 ans.

Élection du  
commissaire  
représentant  
(au secondaire)

### **Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire**

Mme Cindy Sanscartier, présidente d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Mme Charrette propose Mme Thiffeault.

Mme Brousseau propose M. Pichette.

Mme Leblanc propose M. Nzoula.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire pour un mandat de 2 ans.

M. Nzoula accepte.

M. Pichette accepte.

Mme Thiffeault accepte.

On doit donc passer au vote. Mme Caroline Charette, substitut à l'école secondaire Val-Mauricie, Mme Caroline Brousseau, substitut à l'école Ste-Flore, St-Paul et Cindy Sanscartier, secrétaire et présidente d'élection sont nommées comme responsables du scrutin.

### **Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire**

M. Pichette est déclaré élu au poste de commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement secondaire pour un mandat de 2 ans.

## **Réception des candidatures pour le poste du 4<sup>e</sup> commissaire représentant du comité de parents**

M. Pichette propose Mme Thiffeault.  
Mme Gauthier propose Mme Roy.  
Mme Charrette propose Mme Viger.  
Mme Leblanc propose M. Nzoula.  
Mme Charrette propose M. Caron.

N'ayant pas d'autres candidatures, Mme Sanscartier, présidente d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Mme Sanscartier demande aux personnes mises en candidatures si elles acceptent le poste de 4<sup>e</sup> commissaire représentant du comité de parents pour un mandat de 2 ans.

M. Caron refuse.  
M. Nzoula accepte.  
Mme Viger accepte.  
Mme Roy accepte.  
Mme Thiffeault accepte.

On doit donc passer au vote. Mme Caroline Charette, substitut à l'école secondaire Val-Mauricie, Mme Caroline Brousseau, substitut à l'école Ste-Flore, St-Paul et Cindy Sanscartier, secrétaire et présidente d'élection sont nommées comme responsables du scrutin.

## **Élection du 4<sup>e</sup> commissaire représentant du comité de parents**

Mme Thiffeault est déclarée élue au poste de 4<sup>e</sup> commissaire représentant du comité de parents pour un mandat de 2 ans.

01.11

## **FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (FCPQ) : DÉLÉGUÉS POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL**

FCPQ :  
délégués

M. Cossette mentionne qu'il est préférable que les délégués aient une bonne expérience du système scolaire et de l'engagement parental pour occuper ces postes.

**RÉSOLUTION 07 1016** : M. Yves Cossette (premier délégué) et Mme Jessica Roy (deuxième délégué) sont nommés pour être délégué 1 et délégué 2 aux conseils généraux de la FCPQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01.12

## **PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Période  
réservée à  
l'assistance

Il n'y a personne dans l'assistance.

01.13

## **APPRÉCIATION DE LA RENCONTRE**

On explique la feuille d'appréciation de la rencontre et on demande aux membres présents de la compléter.



01.14

AJOURNEMENT

Ajournement

RÉSOLUTION 08 1016 : À 22h10, Mme Stichelbout propose l'ajournement de l'assemblée.

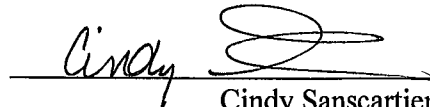
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Yves Cossette

Président

15 novembre 2016



Cindy Sanscartier

Secrétaire